

3. Avantage comparatif des exportations de crevettes d'élevage: une évaluation globale

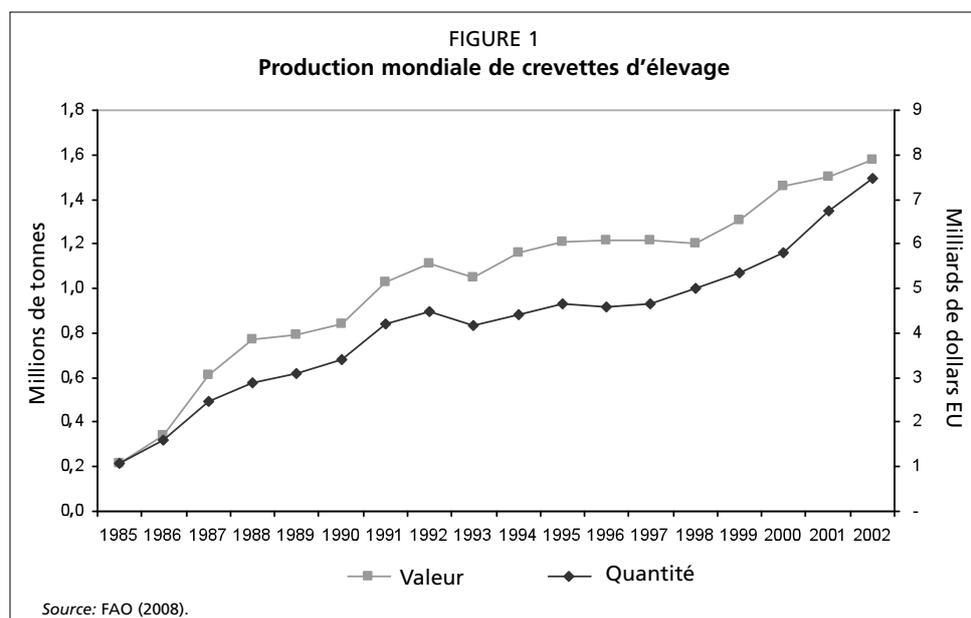
Dans la présente section nous appliquons le cadre d'évaluation exposé ci-dessus pour évaluer l'avantage comparatif des principaux pays pratiquant l'aquaculture crevette pour son exportation sur les plus importants marchés internationaux (Japon, États-Unis d'Amérique, et Union européenne). Pour la bonne compréhension des lecteurs, la présente section propose un rapport complet de l'exercice d'évaluation; sa méthodologie est basée sur la structure exposée ci-dessus mais modifiée pour s'adapter à la question en jeu.

3.1 INTRODUCTION

La production mondiale de crevettes d'élevage a fait des pas de géant au cours des deux dernières décennies, passant de 0,2 million en 1985 à 1,5 million de tonnes métriques (mtm) en 2002; quant à sa valeur elle est passée de 1 milliard à presque 8 milliards de dollars EU (Figure 1).

L'élevage de la crevette dans la plupart des pays est axé sur les exportations. Les trois principaux marchés d'exportation de la crevette sont le Japon, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne qui, à eux trois, ont consommé 90 pour cent des exportations mondiales de crevettes d'élevage congelées au début des années 2000 (25, 48 et 17 pour cent au Japon, aux États-Unis d'Amérique et en Union européenne, respectivement; voir la Figure 2).

Dans les sections suivantes nous avançons une estimation globale, comparative, de la performance de 28 pays parmi les principaux producteurs de crevettes d'élevage destinées à l'exportation sur ces trois grands marchés internationaux. Ces 28 pays ont assuré 98 pour cent de la production mondiale de crevettes d'élevage au début des années 2000 (Tableau 3). Nous examinons en premier lieu, dans la section 3.2,



la méthodologie d'évaluation et les données puis nous présentons les résultats empiriques dans la section 3.3, et finalement nous résumons sommairement l'étude dans la section 3.4.

3.2 MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES

La part de marché (M) est un indicateur de la performance des exportations de base qui reflète le «degré de dominance» d'un pays dans un marché. Cette dominance dépend de deux facteurs. L'un est «l'avantage dimensionnel» du pays qui reflète sa capacité globale d'exportation en comparaison de celle d'autres pays. L'autre est son «avantage comparatif» qui reflète sa structure d'exportation par rapport à celle d'autres pays. Du point de vue dynamique, le changement du degré de dominance peut être mesuré directement par la variation de la part de marché. Nous développerons une approche pour décomposer la variation de la part totale de marché d'un pays en variations «dimensionnelle» et «structurelle» impulsées respectivement par les changements dans la dimension et l'avantage comparatif. Nous élaborerons également un indice de «variation de l'avantage comparatif révélé» (VACR) pour faciliter les comparaisons de la variation de l'avantage comparatif entre les pays.

3.2.1 Degré de dominance (pouvoir de marché)

Quand un pays rivalise avec d'autres dans un marché international, son degré de dominance dans ledit marché (c'est-à-dire le pouvoir de marché) peut être mesuré d'après sa part de marché:

$$s_{ij,t} = E_{ij,t} / E_{j,t} , \quad (6)$$

où $E_{ij,t}$ dénote les exportations du pays i dans le marché j ;

$E_{j,t}$ indique les exportations totales vers le marché j par tous les pays

$$E_{j,t} = \sum_i E_{ij,t} \text{ (c'est-à-dire la dimension du marché } j); t \text{ est la période de temps.}$$

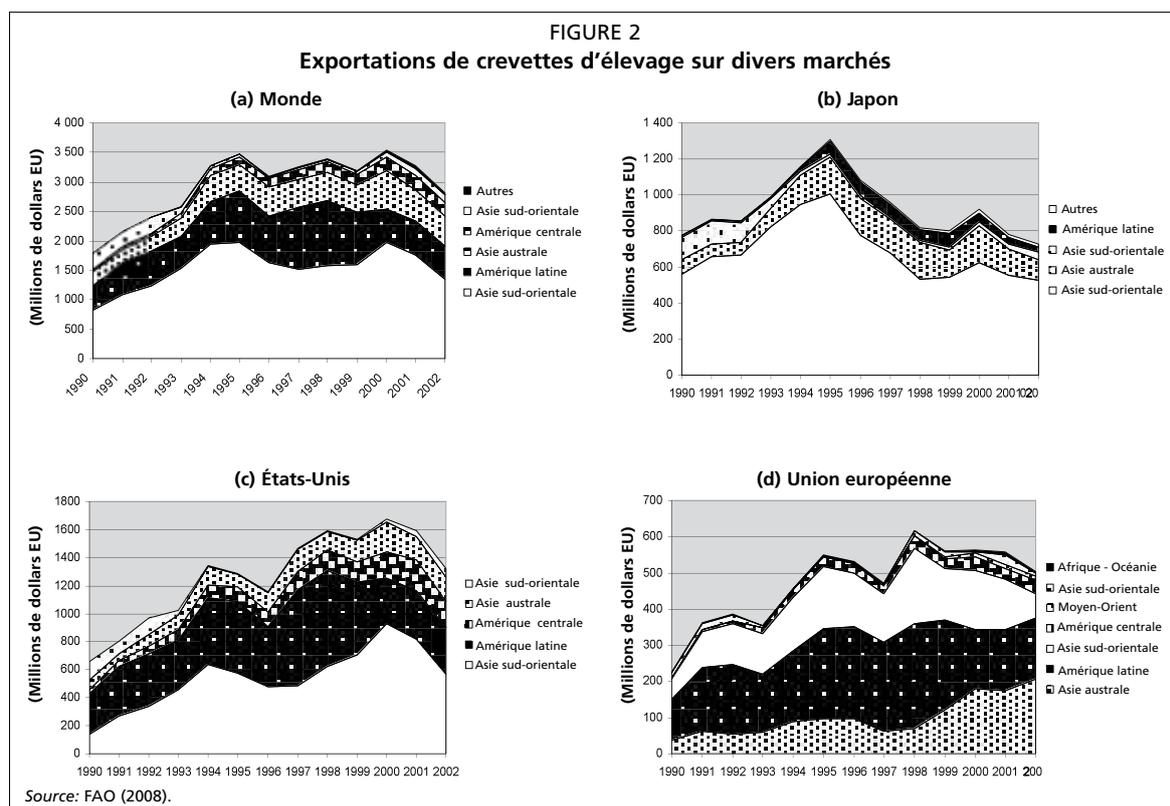


TABLEAU 3
Profil des principaux pays impliqués dans l'élevage de la crevette

Pays	Quantités de crevettes d'élevage produites (tonnes métriques)			Part de production mondiale de crevettes d'élevage
	Début des années 90 (moyenne 1990-92)	Mi-1990 (moyenne 1995-97)	Début des années 2000 (moyenne 2000-2002)	Début des années 2000 (moyenne 2000-2002)
Asie:				
Chine	203 751	90 063	302 106	24,4%
Thaïlande	155 482	242 871	250 754	20,2%
Indonésie	129 705	155 271	148 929	12,0%
Inde	40 600	69 089	104 872	8,5%
Viet Nam	35 327	51 454	68 144	5,5%
Bangladesh	19 726	40 737	57 408	4,6%
Philippines	61 273	69 997	40 560	3,3%
Malaisie	2 787	8 014	22 830	1,8%
Iran (République islamique d')	31	274	5 872	0,5%
Myanmar	1	1 687	5 662	0,5%
Sri Lanka	1 500	3 508	5 573	0,4%
Arabie saoudite	122	411	3 587	0,3%
République de Corée	467	784	1 547	0,1%
Sous total	650 772	734 160	1 017 845	82,2%
Amérique latine:				
Équateur	98 265	115 409	56 703	4,6%
Mexique	5 936	15 535	42 449	3,4%
Brésil	1 933	2 995	41 796	3,4%
Colombie	7 383	6 740	11 797	1,0%
Honduras	4 267	8 621	10 532	0,9%
Venezuela (République bolivarienne du)	683	4 023	10 337	0,8%
Nicaragua	65	2 737	5 750	0,5%
Belize	185	961	4 163	0,3%
Guatemala	646	2 065	3 131	0,3%
Costa Rica	492	2 450	2 416	0,2%
Panama	3 457	5 711	1 986	0,2%
Pérou	3 924	5 330	991	0,1%
Sous total	127 236	172 577	192 052	15,5%
Autres:				
Madagascar (Afrique)	26	2 146	5 255	0,4%
Australie (Océanie)	769	1 556	3 142	0,3%
Nouvelle-Calédonie (Océanie)	622	974	1 783	0,1%
Monde	805 066	928 700	1 238 902	100%

Plus la part contrôlée par un pays est grande, plus grande est la dominance de ce pays dans le marché. Le degré de dominance dépend de son «avantage dimensionnel» et de son «avantage comparatif».

3.2.2 Avantage dimensionnel

Entre autres choses, un pays (par exemple la Thaïlande) qui produit une grande quantité de crevettes d'élevage destinées à l'exportation a tendance à avoir un fort avantage «dimensionnel» qui lui confère un degré de dominance relativement élevé dans chaque marché.

L'avantage dimensionnel d'un pays peut être calculé d'après sa part dans le marché mondial:

$$E_{i,t} = \sum_j E_{ij,t}, \quad (7)$$

où $E_{i,t} = \sum_j E_{ij,t}$ indique la quantité totale des exportations de crevettes d'élevage du pays i , et

$E_t = \sum_{i,j} E_{ij,t}$ indique la quantité totale des exportations de crevettes d'élevage (c'est-à-dire la dimension du marché mondial).

Évidemment, plus la part du marché mondial d'un pays est grande, plus son avantage dimensionnel est marqué.

3.2.3 Avantage comparatif

En plus de son avantage dimensionnel, le pouvoir de marché d'un pays dans un marché spécifique dépend aussi de son «avantage comparatif» qui peut être mesuré par l'indice de son «avantage comparatif révélé» (ACR):

$$ACR_{ij,t} = \frac{s_{ij,t}}{s_{i,t}}. \quad (8)$$

En divisant la part du pays i dans le marché j par sa part dans le marché mondial, l'indice $ACR_{ij,t}$ défini dans l'équation (8) filtre essentiellement l'impact de l'avantage dimensionnel du pays i (mesuré par $s_{i,t}$) à partir de son degré de dominance dans le marché j (mesuré par $s_{ij,t}$). Le reste de la division peut alors être considéré comme une mesure de son avantage «structurel» dans le marché, qui est ordinairement appelé «avantage comparatif». ^{5, 6}

D'après l'équation (8), $ACR_{ij,t} > 1$ implique que $s_{ij,t} > s_{i,t}$ signifie que le degré de dominance du pays i dans le marché j est plus grand que sa dominance dans le marché mondial; à savoir, le pays i a un fort avantage comparatif dans le marché j . Plus l'indice est grand, plus l'avantage sera fort. Inversement, $ACR_{ij,t} < 1$ indiquera que le degré de dominance du pays i dans le marché j est inférieur à son degré de dominance dans le marché mondial, ce qui veut dire qu'il a un faible avantage comparatif dans le marché j . Plus petit est l'indice, plus faible est l'avantage. ⁷

À noter que la valeur exacte de l'indice $ACR_{ij,t}$ mesure le degré de dominance du pays i dans le marché j par rapport à sa dominance dans le marché mondial. Par exemple, un indice de 1,5 indique que la part du pays i dans le marché j est 1,5 fois plus grande que

⁵ L'avantage comparatif est un concept utilisé communément pour expliquer les schémas de spécialisation: un pays (ou d'autres entités) a tendance à avoir une spécialisation relativement élevée dans les activités où il a un fort avantage comparatif. L'idée d'avantage comparatif «révélé» est d'utiliser a posteriori (*ex post*) les schémas de spécialisation pour déduire des schémas d'avantage comparatif: la spécialisation marquée réelle d'un pays dans une activité peut être vue comme une indication évidente de son fort avantage comparatif dans cette activité (Balassa, 1965). Il s'agit de l'avantage comparatif «révélé» (plutôt que réel) dans le sens qu'au lieu de traduire un véritable avantage comparatif, une spécialisation marquée pourrait résulter d'interventions appliquant une politique.

⁶ La façon de révéler l'avantage comparatif est une question très controversée. Beaucoup les indices ACR différents ont été suggérés et débattus (Bowen, 1983; Vollrath, 1991; Yeats, 1985). Bien qu'un consensus n'ait pas encore été atteint, les indices ACR définis par Balassa (Balassa, 1965) sont les plus largement utilisés par les économistes et seront adoptés dans la présente étude.

⁷ Dans la littérature concernant l'avantage comparatif révélé, un indice ACR supérieur à l'unité est souvent considéré comme une indication de l'existence d'un «avantage» comparatif, alors qu'un indice ACR inférieur à l'unité indique l'existence d'un «désavantage» comparatif ou avantage comparatif non favorable. Nous ne suivons pas cette catégorisation arbitraire qui serait particulièrement gênante lorsqu'on en viendrait à discuter la variation de l'avantage comparatif. Au lieu de cela, nous considérons l'indice ACR supérieur (ou inférieur) à l'unité comme une indication d'avantage comparatif «fort» (ou «faible»).

sa part dans le marché mondial; inversement, un indice de 0,5 indique que la part du pays i dans le marché j est seulement la moitié de sa part dans le marché mondial.

3.2.4 Variation de la part de marché

Alors que la part de marché fournit une mesure statique du pouvoir de marché à un certain moment dans le temps, la variation de la part de marché définie comme

$$\Delta s_{ij} = s_{ij,t+1} - s_{ij,t}, \quad (9)$$

pourra être utilisée pour mesurer le gain ou la perte de pouvoir de marché entre les temps t et $t+1$.

Un Δs_{ij} positif indique que le pays i a augmenté son degré de dominance dans le marché j entre les temps t et $t+1$; plus Δs_{ij} est grand, plus le gain du pouvoir de marché sera grand. L'interprétation de Δs_{ij} négatif sera le contraire.

Selon les équations (6)-(8), la part de marché ($s_{ij,t}$) est le produit de l'avantage dimensionnel ($s_{i,t}$) et de l'avantage comparatif ($ACR_{ij,t}$). De la même façon, la variation de la part de marché telle que définie dans l'équation (9) peut aussi être décomposée en «variation dimensionnelle» et «variation structurelle» pour identifier les variations de la part de marché impulsées par les changements dans les avantages «dimensionnel» et «comparatif».

Variation dimensionnelle (part de marché)

Pour identifier la variation dimensionnelle du pays i dans le marché j , nous calculons en premier la part du pays dans le marché j telle qu'elle aurait été au moment $t+1$ (indiquée comme $\tilde{s}_{ij,t+1}$) s'il n'y n'avait eu aucun changement dans son avantage comparatif entre les temps t et $t+1$. La différence entre cet hypothétique $\tilde{s}_{ij,t+1}$ et la part de marché du pays i dans le marché j au temps initial t (c'est-à-dire, $s_{ij,t}$) fournira une mesure de la variation dimensionnelle du pays dans le marché j .

D'après l'équation (8), l'avantage comparatif révélé d'un pays dans un marché est mesuré par sa part de marché divisée par sa part dans le marché mondial. Plus précisément, l'avantage comparatif du pays i dans le marché j relatif au marché k peut être mesuré par le ratio entre ses parts dans les deux marchés, c'est-à-dire $s_{ij,t} / s_{ik,t}$. Pour qu'un pays ne subisse aucune variation de l'avantage comparatif entre les temps t et $t+1$ il est donc nécessaire que les ratios de part de marché entre deux marchés quelconques restent constants pendant la période, c'est-à-dire

$$\frac{\tilde{s}_{ij,t+1}}{\tilde{s}_{ik,t+1}} = \frac{s_{ij,t}}{s_{ik,t}}, \forall j, k,$$

ou encore,

$$\frac{\tilde{s}_{ij,t+1}}{s_{ij,t}} = \frac{\tilde{s}_{ik,t+1}}{s_{ik,t}} \equiv g, \forall j, k, \quad (10)$$

L'équation (10) indique que si, et seulement si, la part d'un pays dans chaque marché s'accroît dans les mêmes proportions, il ne subira aucune variation de l'avantage comparatif.⁸

⁸ Une condition similaire de «part de marché constante» (PMC) a souvent été utilisée pour évaluer la compétitivité du pays quant à ses exportations (Richardson, 1971a, 1971b; Bowen et Pelzman, 1984; Chen *et al.*, 2000). Un pays qui peut maintenir sa part de marché constante est jugé capable de rester «compétitif» dans le marché. Par conséquent, ce que nous appelons ici «degré de dominance» ou «pouvoir de marché» peut aussi être appelé «compétitivité».

Selon l'équation (10) si le pays i avait maintenu son schéma d'avantage comparatif pour les exportations entre les temps t et $t+1$, sa part dans le marché j au moment $t+1$ serait

$$\tilde{s}_{ij,t+1} = gs_{ij,t},$$

ce qui, considérant la dimension réelle du marché j ($E_{j,t+1}$), permet de calculer le total des exportations significatives, libre de toute variation de l'avantage comparatif, du pays i dans le marché j comme suit

$$\tilde{E}_{ij,t+1} = \tilde{s}_{ij,t+1}E_{j,t+1} = gs_{ij,t}E_{j,t+1}. \quad (11)$$

La somme des exportations significatives ($\tilde{E}_{ij,t+1}$) de chaque marché doit correspondre à ses véritables exportations totales, c'est-à-dire

$$\sum_j \tilde{E}_{ij,t+1} = E_{i,t+1}. \quad (12)$$

Substituant l'équation (11) dans (12) on a

$$g = \frac{E_{i,t+1}}{\sum_j s_{ij,t}E_{j,t+1}},$$

ce qui, retournant à l'équation (10), donne

$$\tilde{s}_{ij,t+1} = \frac{s_{ij,t}E_{i,t+1}}{\sum_j s_{ij,t}E_{j,t+1}} = \alpha s_{ij,t} \quad (13)$$

où
$$\alpha = \frac{1 + g_i}{\sum_j c_{ij,t}(1 + g_j)}$$

dans lequel $g_i = (E_{i,t+1} - E_{i,t})/E_{i,t}$ représente le taux de croissance des exportations totales de crevettes d'élevage du pays i entre les temps t et $t+1$; $g_j = (E_{j,t+1} - E_{j,t})/E_{j,t}$ représente le taux de croissance du marché j ; et $c_{ij,t} = E_{ij,t}/E_{i,t}$ mesure la spécialisation du pays pour les exportations dans le marché j .

Comme $\tilde{s}_{ij,t+1}$ représente ce que la part de marché du pays i aurait été dans le marché j au moment $t+1$ si son avantage comparatif n'avait pas changé entre les temps t et $t+1$, la différence entre cet hypothétique $\tilde{s}_{ij,t+1}$ et la part de marché réelle du pays i au moment t fournit une mesure de la de la variation de la part de marché « dimensionnelle » (indiquée comme Δs_{ij}^{sc}) c'est-à-dire,

$$\Delta s_{ij}^{sc} = \tilde{s}_{ij,t+1} - s_{ij,t} = (\alpha - 1)s_{ij,t}. \quad (14)$$

Variation structurelle (part de marché)

Une fois la variation dimensionnelle identifiée, la variation structurelle (l'autre composante de la variation de la part de marché totale) peut être calculée en soustrayant la variation dimensionnelle de la variation totale, c'est-à-dire

$$\Delta s_{ij}^{st} = \Delta s_{ij} - \Delta s_{ij}^{sc}$$

qui, après l'avoir substituée dans les équations (9) et (14), devient

$$\Delta s_{ij}^{st} = s_{ij,t+1} - \tilde{s}_{ij,t+1} = s_{ij,t+1} - \alpha s_{ij,t}. \quad (15)$$

D'après l'équation (15), la variation structurelle est mesurée par l'écart entre la part réelle de marché du pays i dans le marché j au moment $t+1$ (c'est-à-dire $s_{ij,t+1}$) et ce qu'elle aurait été si son avantage comparatif n'avait pas changé entre les temps t et $t+1$ (c'est-à-dire $\tilde{s}_{ij,t+1}$).

3.2.5 Variation de l'avantage comparatif révélé

Bien que l'utilisation directe de la variation d'un indice ACR pour mesurer la variation de l'avantage comparatif soit souvent considérée comme admise dans la littérature ACR^9 , de nos jours cette façon de faire est fréquemment remise en question. En d'autres termes, normalement il n'est pas indiqué d'utiliser directement la variation de l'indice $ACR_{ij,t}$ pour mesurer la variation de l'avantage comparatif.

Il est rappelé au lecteur que d'après l'équation (8), l'indice de l'avantage comparatif révélé du pays i dans le marché j ($ACR_{ij,t}$) est le ratio entre sa part dans le marché j et sa part de marché mondial. Lorsque la dimension de chaque marché change de manière disproportionnelle entre les temps t et $t+1$, il n'est généralement pas possible pour un pays de maintenir son indice constant dans tous les marchés. En d'autres termes, la variation des indices ACR d'un pays peut ne pas nécessairement refléter de changements dans son avantage comparatif, mais pourrait aussi être causée par des changements disproportionnés dans les dimensions des marchés. Par conséquent, nous devons en premier lieu calculer l'indice ACR du pays i pour le marché j au moment $t+1$ s'il maintient son avantage comparatif dans le marché au moment t . Nous pouvons alors utiliser l'écart entre l' $ACR_{ij,t+1}$ réel et cet indice ACR de base pour mesurer la variation de l'avantage comparatif entre les temps t et $t+1$.

Dans la discussion qui précède nous avons calculé la part de marché du pays i dans le marché j telle qu'elle aurait été au moment $t+1$ sans variation de l'avantage comparatif entre les temps t et $t+1$, soit $\tilde{s}_{ij,t+1}$ – voir l'équation (10). Par conséquent, sans variation de l'avantage comparatif entre les temps t et $t+1$, l'indice ACR du pays i dans le marché j au moment $t+1$ serait

$$A\tilde{C}R_{ij,t+1} = \frac{\tilde{s}_{ij,t+1}}{s_{i,t+1}},$$

lequel, d'après l'équation (10), peut être transformé en

$$A\tilde{C}R_{ij,t+1} = \beta ACR_{ij,t} \quad (16)$$

$$\text{où } \beta = \frac{1+g}{1+\sum_j c_{ij,t} g_j}$$

dans lequel $g=(E_{t+1}-E_t)/E_t$ représente le taux de croissance du marché mondial entre les temps t et $t+1$; et g_j ainsi que $c_{ij,t}$ ont été définis dans l'équation (13).¹⁰

Du fait que l'indice ACR du pays i pour le marché j à $t+1$ serait $ACR_{ij,t+1}$ s'il n'y avait eu aucune variation de l'avantage comparatif entre t et $t+1$, l'écart entre l'indice ACR réel à $t+1$ et cet indice ACR de base fournira une mesure de la variation de l'avantage comparatif révélé ($VACR$) dans le marché j entre les temps t et $t+1$, c'est-à-dire

$$VACR_{ij} = ACR_{ij,t+1} - A\tilde{C}R_{ij,t+1} = ACR_{ij,t+1} - \beta ACR_{ij,t}. \quad (17)$$

⁹ Par exemple Yeats (1992); Hiley (1999); Bojnec 2001); et Havrila et Gunawardana (2003).

¹⁰ Il n'est pas difficile de vérifier que, $\sum_j c_{ij,t} g_j$ où $c_{j,t} = E_{j,t}/E_t$ représente la proportion d'exportations mondiales de crevettes d'élevage vendue au marché j . Par conséquent, β serait égal à l'unité quand $c_{ij,t}$ est identique à $c_{j,t}$ pour chaque marché j , c'est-à-dire quand l'indice ACR du pays i pour chaque marché j est égal à l'unité. D'après l'équation (8), il est facile de comprendre que $ACR_{ij,t} = c_{ij,t}/c_{j,t}$. Dans le cas contraire, β serait généralement différent de l'unité à moins que chaque marché croisse au même rythme (c'est-à-dire $g_j = g, \forall j$). Par conséquent, quand les dimensions des marchés changent de manière disproportionnelle, la simple utilisation de la variation des indices ACR pour mesurer la variation de l'avantage comparatif en général n'est pas appropriée.

Un indice $VACR$ positif indique que le pays i a augmenté son avantage comparatif dans le marché j ; plus l'indice est élevé, plus le gain en avantage est grand. Un indice négatif signifierait exactement l'inverse.

D'après les équations (16) et (17),

$$VACR_{ij} = \frac{S_{ij,t+1} - \tilde{S}_{ij,t+1}}{S_{i,t+1}} . \quad (17')$$

Par conséquent, l'indice $VACR_{ij}$ reflète véritablement la structure de la variation de la part de marché du pays i dans le marché j (mesurée par $S_{ij,t+1} - \tilde{S}_{ij,t+1}$) standardisée en la rapportant à sa part dans le marché mondial $S_{i,t+1}$. Le but de la standardisation est de faciliter la comparaison des changements structurels dans les exportations entre les pays. Le fait qu'un pays ait un indice $VACR$ plus élevé dans un marché qu'un autre pays indique que le premier pays, par rapport au second, a connu dans ses exportations un changement structurel comportant un biais plus important en faveur du marché concerné.

3.2.6 Données

Vingt-huit pays producteurs de crevettes d'élevage dans huit régions sont pris en compte dans l'évaluation comparative globale des performances de l'exportation de crevettes d'élevage congelées (Tableaux 3 et 4).¹¹ L'évaluation porte sur le Japon, les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne, les trois principaux marchés internationaux d'exportation de la crevette congelée; d'autres marchés (régionaux) d'exportation sont regroupés dans la rubrique «autres marchés».

La base de données Comtrade de l'ONU est notre principale source de données (Nations Unies, 2008). Nous avons utilisé les données sur les produits «crevettes et gambas congelées», code S3-03611 dans la Classification normalisée du commerce international, Révision 3 (CNCI, Rév. 3).¹² Nous avons utilisé les importations de crevettes congelées du Japon, des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne des 28 pays producteurs de crevettes d'élevage pour représenter les exportations de ces derniers sur les marchés respectifs.¹³ La valeur des importations comprend les frais de transport et d'assurance (CAF).¹⁴

Les données sont consolidées et comprennent tant les exportations de crevettes d'élevage que de crevettes capturées; nous avons donc dû évaluer les exportations de crevettes d'élevage congelées d'après les données consolidées. Nous avons tout d'abord

¹¹ Le Japon et les États-Unis d'Amérique (avec des parts mondiales de production de crevettes d'élevage de 0,2 et 0,3 pour cent respectivement au début des années 2000) ne sont pas considérés vu qu'ils sont deux des trois marchés examinés ici. Taïwan, province de Chine (avec une part mondiale de production de crevettes d'élevage de 0,9 pour cent au début des années 2000) n'est pas compris non plus parce que les données sur ses exportations de crevettes ne figurent pas dans la base de données Comtrade des Nations Unies.

¹² Nous examinons seulement dans cette étude la performance des pays exportateurs de crevettes «congelées», alors que quelques autres pays (par exemple la Thaïlande, la Chine et l'Inde) exportent aussi des quantités non négligeables d'autres types de produits crevetteurs tel que les produits «préparés ou conservés» ou «frais ou réfrigérés».

¹³ Les données pour l'UE sont calculées en additionnant les importations de crevettes d'élevage de 15 pays de l'UE, soit l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Hollande, le Portugal, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni.

¹⁴ Nous utilisons la valeur des exportations au lieu de la quantité parce que les différents produits crevetteurs sont plus comparables en termes de valeur que de quantité. Le choix entre valeur et quantité peut affecter les résultats de l'évaluation quand les prix des produits crevetteurs de différents pays varient de manière significative. Par exemple, la Chine était le second pays exportateur de crevettes d'élevage sur le marché des États-Unis au début des années 2000 en termes de quantité, alors que, en termes de valeur la part de la Chine sur le marché des États-Unis pendant cette période était inférieure à celle de l'Équateur, du Viet Nam et de quelques autres pays.

TABLEAU 4
Exportations de crevettes d'élevage sur le marché mondial (millions de \$EU)

Région	Pays	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	Part de marché mondial (1990)	Part de marché mondial (2002)
Afrique	Madagascar	0,2	0,5	0,5	0,2	0,7	0,8	0,8	3,3	1,8	2,4	3,8	7,8	6,1	0,0%	0,2%
Amérique centrale	Belize	0,3	1,1	3,9	4,5	4,6	6,1	4,8	7,9	10,4	22,3	25,3	20,9	17,4	0,0%	0,6%
	Costa Rica	0,3	1,7	1,7	1,7	3,2	10,0	9,6	9,4	8,1	10,1	7,3	8,8	11,6	0,0%	0,4%
	Guatemala	4,3	4,6	6,2	18,6	25,1	15,0	16,5	17,9	8,8	10,1	13,6	22,4	28,4	0,2%	1,0%
	Honduras	20,9	30,0	40,4	54,3	46,4	39,6	46,1	46,3	41,8	40,1	64,5	61,2	58,6	1,2%	2,1%
	Mexique	4,3	5,7	3,6	8,5	15,0	25,4	26,2	37,1	70,1	48,9	61,9	102,1	69,4	0,2%	2,5%
	Nicaragua	5,1	5,3	3,5	8,9	21,9	40,4	37,7	41,6	54,6	49,1	57,7	46,3	38,8	0,3%	1,4%
	Amérique centrale		35	49	59	96	116	136	141	160	194	181	230	262	224	2,0%
Amérique du Sud	Brésil	2,1	3,1	3,7	4,0	4,2	2,3	3,5	2,3	4,9	14,7	45,6	90,7	136,1	0,1%	4,8%
	Colombie	33,7	29,7	39,0	37,9	52,6	55,9	38,5	41,8	47,6	50,5	59,0	55,7	47,3	1,9%	1,7%
	Équateur	376,2	511,8	540,8	480,6	628,4	739,9	693,5	911,2	923,0	714,8	338,8	333,7	288,3	21,0%	10,2%
	Panama	3,0	1,9	2,0	7,6	17,9	38,8	30,2	48,1	59,4	33,2	33,1	34,5	30,4	0,2%	1,1%
	Pérou	7,8	7,0	10,5	9,4	11,1	13,2	11,1	22,4	27,8	4,4	0,6	1,6	5,7	0,4%	0,2%
	Venezuela (République bolivarienne du)	1,2	2,6	5,1	3,7	7,4	11,6	19,9	31,3	29,7	68,6	82,0	51,1	49,5	0,1%	1,8%
	Amérique du Sud		424	556	601	543	722	862	797	1 057	1 092	886	559	567	557	23,6%
Asie sud-orientale	Chine	269,4	236,3	267,0	91,7	39,2	32,3	22,1	28,8	31,4	33,4	80,5	109,9	130,0	15,0%	4,6%
	République de Corée	10,7	8,2	8,1	6,5	3,8	5,7	3,0	1,3	1,2	1,3	0,7	3,9	2,5	0,6%	0,1%
	Asie sud-orientale	280	245	275	98	43	38	25	30	33	35	81	114	132	15,6%	4,7%
Moyen-Orient	Iran (République islamique d')	0	0	0	0	0,1	0,2	0,3	1,0	2,2	6,2	12,6	14,2	16,3	0,0%	0,6%
	Arabie saoudite	0	0,1	0	0	0	0	0	0,3	0,7	2,3	1,4	3,6	3,4	0,0%	0,1%
	Moyen-Orient	0	1	3	8	14	18	20	0,0%	0,7%						
Asie australe	Bangladesh	170,1	145,9	164,8	205,7	266,0	269,4	307,9	284,6	241,8	293,8	363,5	272,8	279,0	9,5%	9,9%
	Inde	54,6	59,6	64,5	88,2	145,3	144,1	144,4	156,3	158,3	145,0	217,7	202,8	206,1	3,0%	7,3%
	Sri Lanka	12,3	10,1	11,7	15,2	30,3	38,0	41,1	33,7	74,0	33,1	73,8	49,5	30,2	0,7%	1,1%
	Asie australe	237	216	241	309	442	452	493	475	474	472	655	525	515	13,2%	18,3%
Asie sud-orientale	Indonésie	269,7	344,1	333,3	383,8	414,7	444,5	426,9	436,7	339,3	321,6	355,9	327,5	281,9	15,0%	10,0%
	Malaisie	0,1	0,4	0,3	8,5	3,7	17,0	20,9	22,3	21,4	29,1	45,5	49,2	38,2	0,0%	1,4%
	Myanmar	2,2	2,5	6,3	10,8	17,6	22,3	25,5	29,1	33,5	30,5	50,8	55,4	55,7	0,1%	2,0%
	Philippines	72,5	98,9	67,5	55,6	71,8	60,4	51,8	33,0	24,3	40,3	28,9	29,4	56,0	4,0%	2,0%
	Thaïlande	403,1	586,5	736,7	972,5	1 322,7	1 321,9	997,8	871,0	1 012,9	1 008,7	1 217,2	994,6	579,1	22,5%	20,6%
	Viet Nam	67,4	55,8	85,5	96,0	117,4	114,8	106,9	124,9	154,6	165,9	283,4	308,4	336,1	3,8%	11,9%
	Asie sud-orientale	815	1 088	1 230	1 527	1 948	1 981	1 630	1 517	1 586	1 596	1 982	1 765	1 347	45,4%	47,8%
Océanie	Australie	3,5	4,3	4,1	5,8	8,9	9,4	8,0	7,2	5,8	11,1	15,2	14,2	12,5	0,2%	0,4%
	Nouvelle-Calédonie	0	0	0	0	0	0,2	0,4	0,5	0,9	2,4	2,0	2,3	2,8	0,0%	0,1%
	Océanie	3	4	4	6	9	10	8	8	7	14	17	17	15	0,2%	0,5%
Monde	1 795	2 158	2 411	2 580	3 280	3 480	3 096	3 251	3 390	3 194	3 543	3 275	2 817	100%	100%	

Source: Nations Unies (2008).

calculé le ratio de la *production*¹⁵ de crevettes d'élevage/totale d'un pays, puis l'avons appliqué comme une approximation du ratio des *exportations* de crevettes d'élevage/totales pour estimer les exportations de crevettes d'élevage du pays. Par exemple, 75 pour cent de la production totale de crevettes en Thaïlande, en 2001, proviennent de

¹⁵ Les données de la production de crevettes proviennent de la base de données de la FAO Fishtat (FAO, 2008). La production de crevettes d'élevage comprend toutes les espèces du groupe «crevettes et crevettes roses» (code 45) de la Classification statistique internationale type des animaux et plantes aquatiques (CSITAPA).

l'aquaculture alors que ses exportations totales de crevettes congelées à l'UE cette année là étaient de 70 millions de dollars EU. La valeur estimée des quantités de crevettes d'élevage exportées en UE par le pays en 2001 s'élèverait à 52,5 millions de dollars (c'est-à-dire 70 millions de \$EU multipliés par 75 pour cent).¹⁶

La période de temps sur laquelle porte l'évaluation va du début des années 90 (représenté par la moyenne 1990–92) au début des années 2000 (représenté par la moyenne 2000–2002) qui comprend deux sous-périodes, du début à la moitié des années 90 (représentée par la moyenne 1995–97) et de mi-1990 au début des années 2000.¹⁷

3.3 RÉSULTATS

La dimension du marché mondial d'exportations de crevettes d'élevage congelées (en termes de valeur) a doublé pendant la première moitié des années 90, est restée stable dans la seconde moitié et a décliné au début des années 2000 (Figure 2a). L'Asie sud-orientale a toujours été le principal exportateur sur les marchés, à l'origine, en général, des fluctuations de ceux-ci. L'Amérique latine occupait la seconde place dans les années 90, cependant elle a semblé vouloir céder la place à l'Asie australe au début des années 2000. En plus de l'Asie australe, l'Amérique centrale est une autre région ayant enregistré une augmentation stable de ses exportations de crevettes d'élevage congelées. La troisième place parmi les principaux pays exportateurs de ce produit revenait à l'Asie sud-orientale (à l'origine la Chine) au début des années 90, elle a cependant réduit sa part de marché à presque zéro depuis 1993 jusqu'à sa récente reprise au début des années 2000.

3.3.1 Le marché japonais

Le Japon était le plus important marché d'exportation de crevettes d'élevage congelées au début des années 90, représentant 39 pour cent des exportations mondiales en termes de quantité. Cependant, ce ratio est tombé à 34 pour cent vers le milieu des années 90 et à 25 pour cent au début des années 2000 et ce à cause d'une baisse de la demande de crevettes par les consommateurs japonais dans un contexte de stagnation de l'économie nationale. En termes de valeur, les exportations de crevettes d'élevage congelées ont aussi montré une augmentation considérable dans la première moitié des années 90 et un déclin également considérable dans la seconde moitié (Figure 2b).

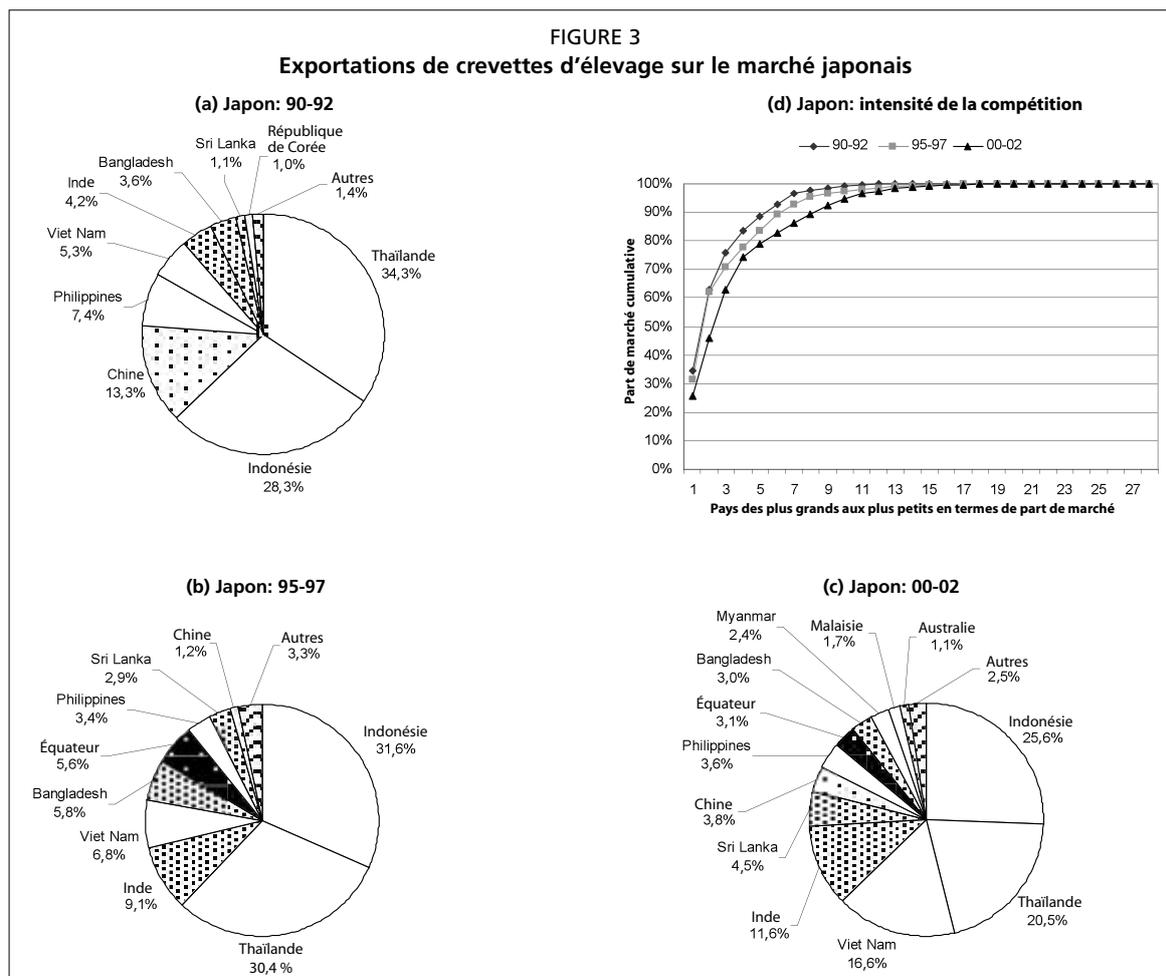
L'Asie sud-orientale a toujours dominé le marché d'exportation, suivie par l'Asie australe. L'Amérique latine a renforcé sa présence sur le marché pendant la seconde moitié des années 90, mais le marché entraînait déjà dans sa phase déclinante. En dépit de la réduction de la dimension du marché, l'Asie sud-orientale (surtout la Chine) a augmenté ses exportations au début des années 2000.

Thaïlande et Indonésie

Au début des années 90, la Thaïlande et l'Indonésie étaient les deux principaux exportateurs vers le marché japonais, signifiant qu'ils avaient un fort avantage comparatif révélé (Figure 3a). Leurs indices ACR pour le Japon étaient de 1,3 et 1,9 respectivement (Tableau 5) ce qui indique que leurs parts de marché pour le Japon étaient respectivement 1,3 et 1,9 fois plus grandes que leurs parts du marché mondial.

¹⁶ Comme les crevettes d'élevage ont, en général, de plus grandes chances d'être exportées que celles capturées, l'utilisation du ratio production de crevettes élevées/capturées comme une approximation de leur ratio d'exportation tend à sous-estimer la quantité de crevettes d'élevage exportées. Comme l'importance d'une telle sous-estimation a tendance à être plus sévère pour les pays dont la production de crevettes capturées est relativement grande (par exemple la Chine), la performance *statique* comparative de ces pays a tendance à être sous-estimée. Cependant, les résultats de l'évaluation de leur performance comparative *dynamique* ne seraient pas affectés.

¹⁷ Nous utilisons des moyennes sur des durées déterminées afin de lisser les impacts des chocs transitoires sur les exportations de crevettes congelées des pays.



Pendant la première période, du début à la moitié des années 90, la part de marché mondial de l'Indonésie a décliné de 15 à 13 pour cent. Néanmoins, sa part sur le marché japonais a augmenté de 28 à 32 pour cent. En d'autres termes, l'Indonésie était encore capable d'augmenter son degré de dominance sur le marché japonais grâce aux gains de l'avantage comparatif malgré le déclin de l'avantage dimensionnel.

Comme le montre le Tableau 5, la variation de la part de marché totale de l'Indonésie dans le marché japonais pendant la première période était de 3,3 pour cent qui peuvent être décomposés en -1,1 pour cent de variation dimensionnelle et +4,4 pour cent de variation structurelle. La variation dimensionnelle négative indique que si l'Indonésie avait maintenu son schéma d'avantage comparatif pendant la première période, elle aurait représenté 1,1 pour cent du marché japonais. Là encore, le pays a réellement gagné 3,3 pour cent à cause des 4,4 pour cent de variation structurelle qui reflètent les gains de son avantage comparatif sur le marché japonais.

Pendant la première période, contrairement à l'Indonésie (laquelle tout en ayant perdu sa part de marché mondial avait gagné la part de marché au Japon), la Thaïlande a augmenté sa part de marché mondial de 27 à 32 pour cent et a réduit sa part de marché au Japon de 34 à 30 pour cent. Les 4 pour cent de déclin de la part de marché au Japon sont le résultat d'un gain de 8 pour cent de sa dimension en conjonction avec 12 pour cent de déclin structurel.

Pendant la deuxième période (de la moitié des années 90 au début des années 2000), l'Indonésie a réduit sa part de marché mondial de 13 à 10 pour cent alors que sa part de marché au Japon est passée de 32 à 26 pour cent. Ce déclin de 6 pour cent dans sa part de marché japonais a été provoqué par la conjonction de 2,3 pour cent de déclin

TABLEAU 5
Performance des exportations de crevettes d'élevage sur le marché japonais

Région	Pays	Première période (début 1990 à mi-1990)						Deuxième période (mi-1990 à début 2000)					
		Part de marché (%)				Indice ACR		Part de marché (%)				Indice ACR	
		Initiale	Variation totale	Variation dimensionnelle	Variation structurelle	Initiaux	VACR	Initiale	Variation totale	Variation dimensionnelle	Variation structurelle	Initiaux	VACR
Afrique	Madagascar	0	0	0	0	0,8	0,06	0	0,1	0,1	-0,1	0,9	-0,32
	Afrique	0	0	0	0	0,8	0,06	0	0,1	0,1	-0,1	0,9	-0,32
Amérique centrale	Belize	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Costa Rica	0	0	0	0	0	-0,03	0	0	0	0	0	0
	Guatemala	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,03
	Honduras	0	0	0	0	0	0,02	0	0	0	0	0	-0,02
	Mexique	0	0,1	0,1	0	0,2	-0,05	0,1	0,1	0,1	0	0,1	-0,02
	Nicaragua	0	0,2	0	0,2	0	0,19	0,2	0,2	0	0,2	0,2	0,11
	Amérique centrale	0	0,3	0	0,3	0	0,07	0,4	0,3	0,2	0,1	0,1	0,01
Amérique du Sud	Brésil	0,1	0	-0,1	0,1	1,0	1,09	0,2	0,7	7,0	-6,2	2,2	-2,21
	Colombie	0,8	-0,2	-0,1	-0,1	0,5	-0,06	0,6	0,0	0,1	-0,1	0,4	-0,03
	Équateur	0,1	5,5	0	5,5	0,0	0,23	5,6	-2,5	-3,5	1,0	0,2	0,10
	Panama	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Pérou	0	0	0	0	0	0,01	0	0	0	0	0	-0,01
	Venezuela (République bolivarienne du)	0	0	0	0	0	0,01	0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,02
	Amérique du Sud	1,0	5,4	0,1	5,3	0	0,19	6,3	-1,8	-2,8	1,0	0,2	0,06
Asie sud-orientale	Chine	13,3	-12,1	-12,4	0,3	1,1	0,35	1,2	2,6	4,0	-1,4	1,5	-0,42
	République de Corée	1,0	-0,8	-0,7	0	2,4	-0,44	0,2	-0,2	0,0	-0,2	2,3	-2,28
	Asie sud-orientale	14,4	-12,9	-13,3	0,4	1,1	0,39	1,5	2,4	4,3	-1,9	1,5	-0,56
Moyen-Orient	Iran (République islamique d')	0	0	0	0	0,2	0,76	0	0,1	0,4	-0,3	1,0	-0,67
	Arabie saoudite	0	0	0	0	0	1,23	0	0	0,1	-0,1	1,2	-1,18
	Moyen-Orient	0	0	0	0	0	0,99	0	0,1	0,6	-0,4	1,0	-0,75
Asie australe	Bangladesh	3,6	2,2	0,2	2,0	0,5	0,23	5,8	-2,8	0,3	-3,1	0,7	-0,33
	Inde	4,2	4,9	2,9	2,0	1,5	0,43	9,1	2,5	6,2	-3,7	2,0	-0,57
	Sri Lanka	1,1	1,8	1,4	0,4	2,0	0,35	2,9	1,6	2,2	-0,6	2,5	-0,35
	Asie australe	8,9	8,9	2,3	6,6	0,8	0,46	17,8	1,3	4,9	-3,6	1,2	-0,21
Asie sud-orientale	Indonésie	28,3	3,3	-1,1	4,4	1,9	0,33	31,6	-6,0	-2,3	-3,7	2,4	-0,37
	Malaisie	0	0,6	0,5	0,1	0,9	0,18	0,6	1,1	0,8	0,2	1,0	0,17
	Myanmar	0	0,6	0,1	0,5	0,2	0,68	0,7	1,8	0,9	0,9	0,8	0,52
	Philippines	7,4	-4,0	-4,2	0,2	2,0	0,15	3,4	0,2	0	0,3	2,3	0,21
	Thaïlande	34,3	-4,0	7,7	-11,6	1,3	-0,36	30,4	-9,9	-3,5	-6,4	0,9	-0,22
	Viet Nam	5,3	1,5	0,2	1,3	1,6	0,37	6,8	9,9	15,1	-5,2	1,9	-0,54
Asie sud-orientale	75,4	-2,0	7,5	-9,5	1,5	-0,18	73,4	-3,0	5,8	-8,8	1,4	-0,17	
Océanie	Australie	0,3	0,2	0,1	0,1	1,8	0,29	0,6	0,5	0,6	-0,1	2,2	-0,27
	Nouvelle-Calédonie	0	0	0	0	0,1	0,22	0	0,1	0	0,1	0,3	1,16
	Océanie	0,3	0,2	0,2	0,1	1,8	0,20	0,6	0,6	0,8	-0,1	2,1	-0,29

dimensionnel et 3,7 pour cent de déclin structurel. La Thaïlande s'est trouvée dans la même situation et a réduit sa part de marché mondial de 32 à 29 pour cent et sa part de marché au Japon de 30 à 20 pour cent. Ce 10 pour cent de déclin dans la part de marché japonais résulte de 3,5 pour cent de déclin dimensionnel venant s'ajouter à 6,4 pour cent de déclin structurel (Tableau 5).

Chine et Philippines

Au début des années 90, la Chine et les Philippines étaient les troisième et quatrième exportateurs sur le marché japonais, contrôlant respectivement 13 et 7,4 pour cent du marché (Figure 3a). Ils avaient aussi de grands avantages comparatifs révélés dans ce marché avec des indices ACR de 1,1 et 2,0 respectivement. Cependant, les deux pays ont considérablement réduit leur pouvoir de marché au Japon pendant la première période (Tableau 5). La Chine a perdu la quasi totalité de ses 13 pour cent de part de marché au Japon suite à la chute subite de sa production de crevettes d'élevage provoquée par les premières manifestations de maladies en 1993 (Tableau 3). Les Philippines ont développé leur production annuelle de crevettes d'élevage passant de 61 000 à 70 000 tonnes durant cette période; là encore cette expansion n'a pas été suffisante pour empêcher le déclin de sa part de marché au Japon qui est passé de 7,4 à 3,4 pour cent. Les indices VACR révèlent que le déclin du pouvoir de marché philippin dans le marché japonais a principalement été causé par un déclin de l'avantage dimensionnel (Tableau 5).

Avec sa production annuelle de crevettes d'élevage qui est passée de 90 000 à 300 000 tonnes métriques, la Chine a augmenté sa part de marché au Japon de 2,6 pour cent pendant la deuxième période ce qui était le résultat de 4 pour cent de gain dimensionnel et de 1,4 pour cent de déclin structurel. Les Philippines ont aussi légèrement augmenté leur part de marché japonais de 3,4 à 3,6 pour cent, facteur principalement dû à un gain d'avantage comparatif (Tableau 5).

Viet Nam

Le Viet Nam, une étoile montante dans un marché japonais en contraction, a augmenté sa part de marché de 5,3 pour cent au début des années 90 à 6,8 pour cent vers le milieu des années 90, et à 17 pour cent au début des années 2000 (Figure 3). Alors que l'expansion durant la première période était principalement un effet structurel dû au gain de son avantage comparatif dans le marché japonais, l'expansion pendant la deuxième période était entièrement un effet dimensionnel qui correspond à une augmentation de sa part de marché mondial de 3,5 pour cent vers le milieu des années 90 à 10 pour cent au début des années 2000 (Tableau 5).

Bangladesh, Inde et Sri Lanka

Au début des années 90, le Bangladesh, l'Inde et le Sri Lanka contrôlaient 3,6, 4,2 et 1,1 pour cent du marché japonais, respectivement. Alors que l'Inde et le Sri Lanka avaient un fort avantage comparatif révélé dans ce marché avec des indices ACR de 1,5 et 2,0 respectivement, l'indice ACR du Bangladesh était de seulement 0,5.

Pendant la première période ces trois pays sud-asiatiques ont augmenté leurs parts de marché au Japon grâce aux gains tant dimensionnels que de l'avantage comparatif (Figure 3 et Tableau 5). Pendant la deuxième période les trois pays ont réduit leur avantage comparatif dans le marché japonais (Tableau 5). Alors que l'Inde et le Sri Lanka peuvent encore réussir à augmenter leurs parts de marché grâce au gain de l'avantage dimensionnel, le Bangladesh (pour lequel le gain de l'avantage dimensionnel n'était pas suffisant pour maîtriser le déclin de son avantage comparatif), a dû céder un peu de sa part de marché japonais.

Autres pays

L'information sur la performance des exportations de crevettes d'élevage congelées d'autres pays sur le marché japonais est récapitulée dans le Tableau 5.

Dominance de la zone Asie-Pacifique

Le marché japonais a été dominé par les pays de la zone Asie-Pacifique. L'Équateur est le seul pays de la zone non Asie-Pacifique qui a obtenu un pouvoir de marché d'une

quelconque importance dans le marché japonais. Sa part de marché au Japon était de 5,6 pour cent vers le milieu des années 90 mais elle est néanmoins tombée à 3,1 pour cent au début des années 2000 (Figure 3).

La dominance de la zone Asie-Pacifique sur le marché japonais est évidente non seulement en termes de pouvoir de marché mais aussi d'avantage comparatif. Le Brésil est le seul pays de la zone non Asie-Pacifique qui n'ait jamais eu un fort avantage comparatif dans le marché japonais (Tableau 5). Cependant, tous les pays asiatiques n'ont pas un fort avantage comparatif dans le marché japonais. Le Bangladesh est le seul pays asiatique qui n'a jamais témoigné d'un fort avantage comparatif. L'Iran (République islamique d') et l'Arabie saoudite au Moyen-Orient n'ont eu qu'un avantage comparatif fort mais transitoire vers le milieu des années 90. La Thaïlande avait un fort avantage comparatif au début des années 90 mais qui a fléchi depuis le milieu des années 90. Il est intéressant de noter que la Corée (le voisin le plus proche du Japon) avait seulement un faible avantage comparatif au début des années 2000.

Intensité de la compétition

Le marché japonais est devenu de plus en plus compétitif dans le sens que les parts de marché ont été distribuées de manière de plus en plus proportionnelle entre les pays. Alors que plus de 60 pour cent du marché étaient contrôlés par seulement deux pays (l'Indonésie et la Thaïlande) au début des années 90, le Viet Nam s'est aussi imposé comme un pourvoyeur de premier ordre au début des années 2000 (Figure 3). En général, les courbes de la part du marché cumulative de la Figure 3d indiquent que la concentration des parts de marché japonais était moins intense au début des années 2000 qu'au début des années 90.

Variation de l'avantage comparatif

D'après les indices VACR du Tableau 5, les pays suivants ont gagné en avantage comparatif dans le marché japonais pendant les deux périodes de l'étude: Myanmar, Malaisie et les Philippines en Asie sud-orientale; Nicaragua en Amérique centrale; et Équateur en Amérique du Sud. Au contraire, la Thaïlande, la République de Corée, le Mexique et la Colombie ont réduit leur avantage comparatif.

3.3.2 Le marché américain (États-Unis)

La croissance économique rapide aux États-Unis pendant les années 90 ayant favorisé la consommation de crevettes d'élevage congelées a fait passer les exportations mondiales de 38 pour cent au début des années 90 à 40 pour cent vers le milieu des années 90, puis à 48 pour cent au début des années 2000, quand ils se sont confirmés comme le plus grand marché international de crevettes d'élevage congelées (Figure 2c).

L'Amérique du Sud et l'Asie sud-orientale sont les deux principaux pays exportateurs sur ce marché; toutefois, là encore, les deux ont récemment réduit leurs exportations. L'Amérique centrale et l'Asie australe exportent relativement moins de crevettes d'élevage sur le marché américain; malgré tout, leurs parts respectives ont augmenté au cours des dernières années. Les exportations de l'Asie orientale (principalement de la Chine) sur le marché des États-Unis étaient au même niveau que celles de l'Asie sud-orientale au début des années 90; cette part de marché s'est cependant écroulée pour se réduire à presque zéro depuis 1993 par suite du déclin de l'élevage de la crevette. Le nouvel essor du secteur aquacole chinois au début des années 2000 a conduit à une réactivation des exportations de crevettes. La Chine s'est adjugé la seconde place parmi les pays plus grands exportateurs de crevettes congelées (en termes de quantité) aux États-Unis en 2003.

Équateur et Thaïlande

L'Équateur et la Thaïlande sont les deux pays dominants en matière d'exportations sur le marché (Figure 4). Au début des années 90 l'Équateur représentait 22 pour cent du marché mondial alors que la Thaïlande en représentait 27 pour cent. Par contraste, la part de l'Équateur aux États-Unis (39 pour cent) a dépassé celle de la Thaïlande (23 pour cent). Cela reflète l'avantage comparatif dans le marché avec les États-Unis, beaucoup plus fort pour l'Équateur (avec un indice ACR de 1,7) que pour la Thaïlande (avec un indice ACR de 0,8).

Pendant la première période, la Thaïlande a considérablement augmenté sa part de marché aux États-Unis de 11 pour cent (de 23 à 34 pour cent) avec 5 pour cent de gain dimensionnel et 6 pour cent de gain structurel. Par contre, l'avantage comparatif déclinant de l'Équateur lui a valu une réduction de sa part de marché aux États-Unis de 39 à 36 pour cent (Tableau 6). Durant la seconde période, la part de marché de l'Équateur sur le marché des États-Unis a encore décliné jusqu'à 13 pour cent à cause d'un déclin de l'avantage dimensionnel causé par les maladies de la crevette qui ont réduit la production du pays de moitié (Tableaux 3 et 6). La Thaïlande a aussi réduit son avantage dimensionnel dans le marché américain pendant la deuxième période; cependant, sa part de marché aux États-Unis a néanmoins augmenté de 34 à 37 pour cent grâce aux gains de l'avantage comparatif (Tableau 6).

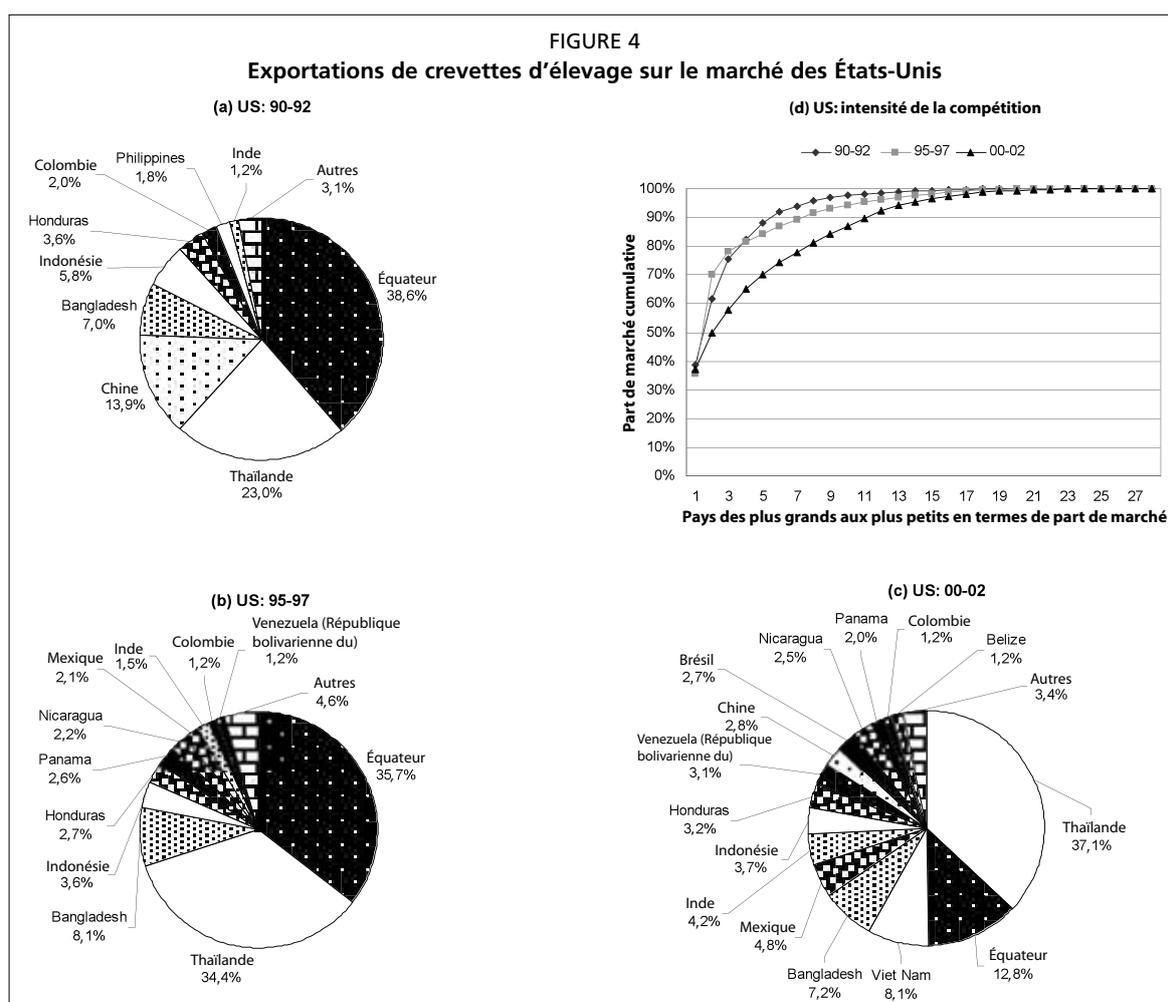


TABLEAU 6
Performance de l'exportation de crevettes d'élevage sur le marché des États-Unis

Région	Pays	Première période (début 1990 à mi-1990)				Deuxième période (mi-1990 à début 2000)									
		Part de marché (%)				Indice ACR				Part de marché (%)				Indice ACR	
		Initiale	Variation totale	Variation dimensionnelle	Variation structurelle	Initial	VACR	Initiale	Variation totale	Variation dimensionnelle	Variation structurelle	Initial	Indice VACR		
Afrique	Madagascar	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Afrique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Amérique centrale	Belize	0,1	0,3	0,2	0,1	1,7	0,75	0,4	0,7	0,8	-0,1	2,3	-0,17		
	Costa Rica	0,1	0,4	0,4	0	1,6	-0,02	0,4	-0,1	-0,1	0	1,5	-0,06		
	Guatemala	0,4	0,4	0,4	-0,1	1,8	-0,14	0,8	0	0,1	-0,1	1,6	-0,22		
	Honduras	3,6	-0,8	-0,4	-0,5	2,5	-0,34	2,7	0,5	0,6	-0,1	2,0	-0,04		
	Mexique	0,5	1,6	1,6	0	2,4	-0,02	2,1	2,7	2,7	0	2,3	0,02		
	Nicaragua	0,3	1,9	1,2	0,7	1,3	0,56	2,2	0,3	0,1	0,1	1,8	0,08		
	Amérique centrale	5,0	3,7	4,5	-0,8	2,2	-0,18	8,7	4,1	3,8	0,3	2,0	0,04		
Amérique du Sud	Brésil	0,2	-0,1	-0,1	-0,1	1,1	-0,61	0	2,7	1,8	0,9	0,6	0,30		
	Colombie	2,0	-0,8	-0,3	-0,5	1,3	-0,37	1,2	0	0,2	-0,2	0,9	-0,11		
	Équateur	38,6	-2,9	0,3	-3,2	1,7	-0,13	35,7	-22,9	-22,3	-0,6	1,5	-0,06		
	Panama	0,3	2,4	2,4	0	2,3	-0,01	2,6	-0,6	-0,7	0,1	2,2	0,11		
	Pérou	0,8	0	0,1	-0,1	1,9	-0,19	0,8	-0,7	-0,7	0	1,6	0,02		
	Venezuela (République bolivarienne du)	0,2	1,0	0,6	0,4	1,4	0,56	1,2	1,9	1,9	0	1,9	0,01		
Amérique du Sud	42,0	-0,4	2,4	-2,8	1,7	-0,10	41,6	-19,7	-18,1	-1,6	1,5	-0,09			
Asie orientale	Chine	13,9	-13,3	-12,9	-0,4	1,1	-0,50	0,5	2,3	1,8	0,5	0,6	0,15		
	République de Corée	0	0	0	0	0	0,18	0	0	0	0	0,2	-0,23		
	Asie orientale	13,9	-13,3	-12,8	-0,5	1,1	-0,52	0,6	2,2	1,6	0,6	0,6	0,18		
Moyen-Orient	Iran (République islamique d')	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0	0,1	0	0,12		
	Arabie saoudite	0	0	0	0	0	0,17	0	0,2	0	0,1	0,2	1,65		
	Moyen-Orient	0	0	0	0	0	0,03	0	0,2	0	0,2	0	0,37		
Asie australe	Bangladesh	7,0	1,1	0,4	0,7	0,9	0,08	8,1	-0,8	0,4	-1,3	0,9	-0,13		
	Inde	1,2	0,4	0,8	-0,4	0,4	-0,09	1,5	2,7	1,1	1,6	0,3	0,25		
	Sri Lanka	0,2	0,1	0,3	-0,2	0,4	-0,19	0,3	0,3	0,2	0,1	0,3	0,07		
	Asie australe	8,4	1,6	2,2	-0,7	0,8	-0,05	9,9	2,2	2,7	-0,6	0,7	-0,03		
Asie sud-orientale	Indonésie	5,8	-2,3	-0,2	-2,0	0,4	-0,15	3,6	0,1	-0,3	0,3	0,3	0,03		
	Malaisie	0	0,1	0,2	-0,2	0,4	-0,29	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,09		
	Myanmar	0,1	0	0,1	-0,1	0,3	-0,16	0,1	0,6	0,1	0,5	0,1	0,33		
	Philippines	1,8	-1,5	-1,0	-0,4	0,5	-0,29	0,4	0	0	0	0,3	-0,04		
	Thaïlande	23,0	11,4	5,1	6,2	0,8	0,19	34,4	2,7	-3,9	6,6	1,1	0,23		
	Viet Nam	0	0,8	0	0,8	0	0,21	0,8	7,3	1,7	5,7	0,2	0,59		
Asie sud-orientale	30,7	8,5	3,1	5,4	0,6	0,10	39,2	10,9	3,1	7,8	0,8	0,15			
Océanie	Australie	0	0	0	0	0,1	-0,06	0	0	0	0	0	0,03		
	Nouvelle-Calédonie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,15		
	Océanie	0	0	0	0	0,1	-0,06	0	0	0	0	0	0,05		

Chine

Au début des années 90, la Chine contrôlait 14 pour cent du marché américain où elle avait un fort avantage comparatif (indice ACR = 1,1). Cependant, comme sa part de marché mondial est tombée de 12 pour cent au début des années 90 à 0,8 pour cent vers le milieu des années 90 (en raison du brusque déclin de l'élevage de la crevette provoqué par les maladies en 1993), sa part de marché aux États-Unis a décliné encore plus sévèrement (de 14 à 0,5 pour cent). D'après les indices VACR pour la première période, l'avantage comparatif de la Chine aux États-Unis a décliné mais il a par contre augmenté dans les marchés japonais et de l'UE (Tableaux 5-7).

Pendant la deuxième période, la Chine a augmenté ses parts de marché aux États-Unis et dans le monde qui sont de 3,3 et 2,8 pour cent, respectivement.¹⁸ Les indices VACR pendant cette période indiquent que la Chine s'est adjugé l'avantage comparatif dans le marché américain au détriment des marchés japonais et de l'UE (Tableaux 5-7).

Viet Nam, Inde, Mexique et Brésil

Le Viet Nam, l'Inde, le Mexique et le Brésil sont quatre pays récemment en essor qui fournissaient conjointement 20 pour cent des exportations sur le marché des États-Unis, au début des années 2000 (Tableau 6). La part de marché du Viet Nam aux États-Unis est passée de moins de 1 pour cent vers le milieu des années 90 à 8 pour cent au début des années 2000 avec 2 pour cent de gain dimensionnel et 6 pour cent de gain structurel. L'Inde détenait 1,2 pour cent du marché américain au début des années 90 puis 1,5 pour cent vers le milieu des années 90 grâce à ses gains dimensionnels; sa part s'est considérablement accrue et atteignait 4,2 pour cent au début des années 2000 avec 1,1 pour cent de gain dimensionnel et 1,6 pour cent de gain structurel (Tableau 6).

Le Mexique a maintenu un très fort avantage comparatif dans le marché américain avec un indice *ACR* constant supérieur à 2. Ses gains d'avantage dimensionnel impulsés par le développement rapide de l'élevage de la crevette ont accru sa part de marché aux États-Unis qui est passée de 0,5 pour cent au début des années 90 à 2,1 pour cent vers le milieu des années 90 et à 4,8 pour cent au début des années 2000. En revanche, le Brésil a considérablement augmenté sa production annuelle de crevettes d'élevage de 3 000 tonnes métriques vers le milieu des années 90 à 42 000 tonnes métriques au début des années 2000. Par conséquent, sa part de marché aux États-Unis est passée de presque zéro à 3 pour cent avec 1,8 pour cent de gain dimensionnel et 0,9 pour cent de gain structurel (Tableau 6).

Autres pays

Des informations sur la performance des exportations de crevettes d'élevage congelées par d'autres pays sur le marché américain sont données dans le Tableau 6.

Dominance régionale dans le marché des États-Unis

En termes de part de marché, l'Amérique du Sud était le pays dominant pour les exportations sur le marché des États-Unis au début et vers le milieu des années 90, contrôlant 42 pour cent du marché. Toutefois, cette part a chuté à 22 pour cent au début des années 2000; date à laquelle l'Asie sud-orientale est devenue le principal pays fournisseur. La région a majoré sa part de marché aux États-Unis, passant de 31 pour cent au début des années 90 à 39 pour cent vers le milieu des années 90 et à 50 pour cent au début des années 2000. L'Amérique centrale et l'Asie australe ont aussi gagné en pouvoir de marché aux États-Unis pendant les deux périodes (Tableau 6).

En ce qui concerne l'avantage comparatif révélé, la dominance latino-américaine dans le marché américain est aussi évidente que la dominance de la région Asie-Pacifique l'est dans le marché japonais (Tableau 6). La Chine au début des années 90, la Thaïlande vers le milieu des années 90 et au début des années 2000, et l'Arabie saoudite au début des années 2000 ont été les seuls pays non latino-américains à jouir d'un fort avantage comparatif dans le marché des États-Unis. En revanche, le Brésil vers le milieu des années 90 et la Colombie vers le milieu des années 90 et au début des années 2000 étaient les seuls pays latino-américains à présenter un faible avantage comparatif dans le marché des États-Unis.

¹⁸ La performance des exportations de crevettes d'élevage congelées de la Chine peut être sous-estimée si nous évaluons les exportations de crevettes d'élevage sur la base des exportations totales de crevettes; voir la note de bas de page 17.

Intensité de la compétition

Comme précédemment observé au Japon, le marché des États-Unis est devenu de plus en plus compétitif, surtout au début des années 2000 (Figure 4d). Tandis que seulement deux pays (l'Équateur et la Thaïlande) contrôlaient 70 pour cent du marché américain vers le milieu des années 90, cinq pays contrôlaient cette part au début des années 2000. De la même manière, tandis que six pays contrôlaient 90 pour cent du marché au début des années 90, 12 pays contrôlaient cette même part de marché au début des années 2000.

Variation de l'avantage comparatif

La Thaïlande, le Viet Nam, le Nicaragua et le Venezuela (République bolivarienne du) ont affiché des gains d'avantage comparatif dans le marché des États-Unis pendant les deux périodes. Le Belize, le Bangladesh et la République de Corée ont montré des gains de l'avantage comparatif pendant la première période mais des déclinés au cours de la deuxième. Le Brésil, le Mexique, Panama, le Pérou, Myanmar, la Malaisie, l'Indonésie, l'Australie, l'Inde, le Sri Lanka et la Chine ont accusé un déclin de leur avantage comparatif pendant la première période mais ont enregistré des gains au cours de la seconde.

La plupart des pays ayant subi un déclin d'avantage comparatif pendant les deux périodes (c'est-à-dire le Honduras, le Costa Rica, le Guatemala, l'Équateur et la Colombie) sont situés en Amérique latine; la seule exception est les Philippines (Tableau 6).

3.3.3 Le marché de l'Union Européenne

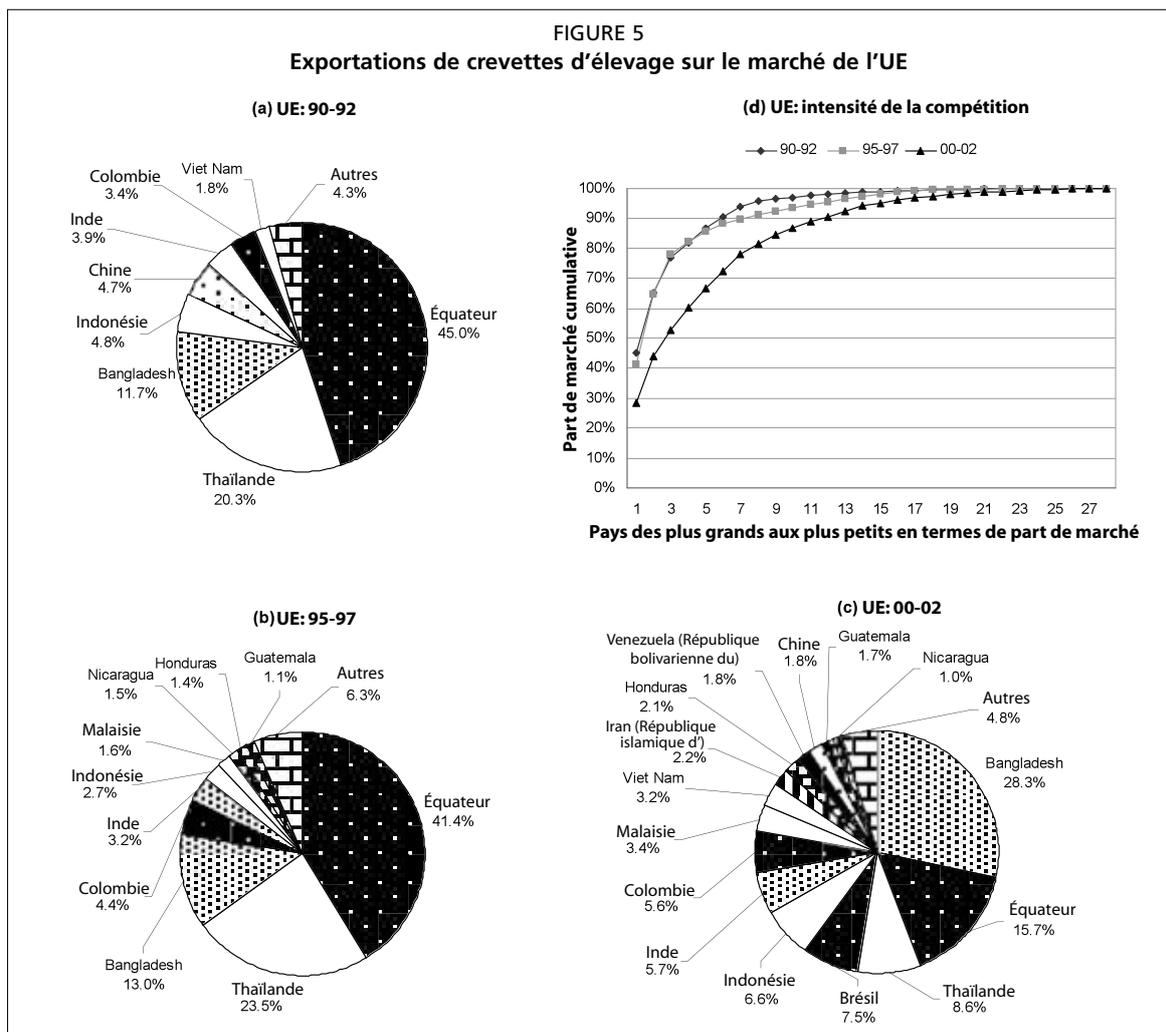
Par rapport au Japon et aux États-Unis, le marché de l'Union européenne (UE) est relativement petit, absorbant seulement 15, 16 et 17 pour cent des exportations mondiales de crevettes d'élevage congelées au début des années 90, au milieu des années 90 et au début des années 2000, respectivement. Cependant, sa dimension absolue s'est considérablement accrue vers la fin des années 90 (Figure 2d). Comparé aux marchés japonais et américain, le marché de l'UE est plus compétitif dans le sens que les parts de marché des exportateurs sont distribuées plus uniformément (Figure 5).

La région Amérique latine était la principale exportatrice au marché de l'UE dans les années 90, suivie par l'Asie sud-orientale (Figure 2d). Les deux régions ont réduit leurs exportations à ce marché au début des années 2000, supplantées par l'Asie australe qui devenait alors la plus grande exportatrice. Les parts de marché de l'Amérique centrale, du Moyen-Orient et de l'Asie orientale étaient relativement faibles.

Équateur, Thaïlande et Bangladesh

L'Équateur, la Thaïlande et le Bangladesh étaient les trois principaux pays dans le marché de l'UE au début des années 90. L'Équateur détenait 45 pour cent du marché au début des années 90 et venait en tête des exportateurs (Figure 5). Sa part a légèrement régressé à 41 pour cent vers le milieu des années 90 à cause d'un avantage comparatif déclinant, puis elle est tombée à seulement 16 pour cent au début des années 2000 par suite du déclin de l'avantage dimensionnel (Tableau 7).

La Thaïlande était le deuxième pays plus grand exportateur au marché de l'UE au début et vers le milieu des années 90 et occupait la troisième place au début des années 2000 (Figure 5). Là encore son avantage comparatif dans le marché a été faible et déclinant (Tableau 7). Le Bangladesh a augmenté sa part de marché à l'UE de 13 pour cent vers le milieu des années 90 à 28 pour cent au début des années 2000 quand il a pris la place de l'Équateur comme premier exportateur. Un gain dans l'avantage comparatif était la principale force motrice derrière cette hausse de 15 pour cent (Tableau 7); par contre, la part du marché mondial du pays n'a que très légèrement augmenté passant de 8,7 à 9,5 pour cent pendant la même période.



Brésil

Outre le Bangladesh, le Brésil a enregistré d'importants gains d'avantage comparatif pendant la deuxième période (Tableau 7). Sept points de son gain de 7,5 pour cent de part de marché pendant la deuxième période étaient dus aux gains de l'avantage comparatif.

Colombie, Inde et Indonésie

Les parts de la Colombie, de l'Inde et de l'Indonésie dans le marché de l'UE ont été relativement importantes et stables. La Colombie avait un fort avantage comparatif, en expansion durant toute la période de l'étude, qui l'a aidé à accroître sa part de marché de 3,4 pour cent au début des années 90 à 4,4 pour cent vers le milieu des années 90 et 5,6 pour cent au début des années 2000 (Tableau 7).

L'Indonésie a réduit sa part de marché de 4,8 pour cent au début des années 90 à 2,7 pour cent vers le milieu des années 90 à cause d'un déclin additionnel de sa position, déjà faible, du point de vue de l'avantage comparatif. Cependant un gain subséquent de l'avantage comparatif pendant la deuxième période l'a aidée à remonter sa part de marché à 6,6 pour cent au début des années 2000 (Tableau 7). L'Inde a réduit sa part du marché de l'UE de 3,9 à 3,2 pour cent durant la première période à cause d'un déclin de l'avantage comparatif (de fort à faible) puis l'a remontée à 5,7 pour cent au début des années 2000 grâce à un gain de l'avantage dimensionnel (Tableau 7).

TABEAU 7
Performance des exportations de crevettes d'élevage sur le marché de l'Union européenne

Région	Pays	Première période (début 1990 à mi-1990)						Deuxième période (mi-1990 à début 2000)					
		Part de marché (%)				Indice ACR		Part de marché (%)				Indice ACR	
		Initiale	Variation totale	Variation dimensionnelle	Variation structurelle	Initial	VACR	Initiale	Variation totale	Variation dimensionnelle	Variation structurelle	Initial	Indice VACR
Afrique	Madagascar	0,1	0,1	0,1	0	4,0	0,19	0,2	0,7	0,6	0,1	4,1	0,62
	Afrique	0,1	0,1	0,1	0	4,0	0,19	0,2	0,7	0,6	0,1	4,1	0,62
Amérique centrale	Belize	0,1	-0,1	0,2	-0,3	1,6	-1,33	0	0,5	0,1	0,4	0,2	0,60
	Costa Rica	0,1	0,6	0,6	0	2,5	0,10	0,7	-0,1	-0,1	0,1	2,5	0,18
	Guatemala	0,5	0,7	0,5	0,1	2,1	0,29	1,1	0,6	0,2	0,4	2,3	0,64
	Honduras	0,5	0,9	0	1,0	0,3	0,73	1,4	0,7	0,3	0,4	1,1	0,20
	Mexique	0	0,1	0	0,1	0	0,14	0,1	0,1	0,2	0	0,1	-0,02
	Nicaragua	0,7	0,8	2,8	-1,9	3,0	-1,59	1,5	-0,5	0,1	-0,6	1,2	-0,37
	Amérique centrale	1,9	3,0	1,7	1,3	0,8	0,30	4,9	1,4	2,2	-0,8	1,1	-0,11
Amérique du Sud	Brésil	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,9	-0,81	0	7,5	0,5	7,0	0,1	2,49
	Colombie	3,4	1,0	-0,5	1,5	2,1	1,07	4,4	1,2	0,6	3,2	0,35	
	Équateur	45,0	-3,5	0,3	-3,8	2,0	-0,16	41,4	-25,7	-25,9	0,2	1,7	0,02
	Panama	0,1	0,7	0,7	0	0,7	0,02	0,8	-0,5	-0,2	-0,3	0,7	-0,32
	Pérou	0,7	0,2	0,1	0,1	1,8	0,27	0,9	-0,8	-0,8	0	2,0	-0,30
	Venezuela (République bolivarienne du)	0,4	0,5	1,5	-1,0	3,1	-1,52	0,9	0,9	1,5	-0,6	1,5	-0,30
	Amérique du Sud	49,7	-1,2	2,9	-4,1	2,0	-0,15	48,5	-17,5	-21,1	3,6	1,8	0,20
Asie orientale	Chine	4,7	-4,0	-4,4	0,4	0,4	0,49	0,8	1,0	2,4	-1,4	0,9	-0,41
	République de Corée	0,1	-0,1	-0,1	0	0,2	-0,16	0	0,3	0	0,3	0	4,29
	Asie orientale	4,8	-4,1	-4,5	0,4	0,4	0,41	0,8	1,4	2,2	-0,8	0,8	-0,25
Moyen-Orient	Iran (République islamique d')	0	0,1	0,1	0	5,6	-1,47	0,1	2,1	1,7	0,4	3,9	0,85
	Arabie saoudite	0	0	0	0	5,3	-4,07	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,7	-0,75
	Moyen-Orient	0	0,1	0,1	0	5,3	-1,45	0,1	2,1	1,8	0,3	3,3	0,56
Asie australe	Bangladesh	11,7	1,2	0,7	0,5	1,6	0,06	13,0	15,3	0,7	14,6	1,5	1,54
	Inde	3,9	-0,7	2,7	-3,4	1,4	-0,76	3,2	2,5	2,2	0,3	0,7	0,05
	Sri Lanka	0,2	-0,1	0,2	-0,4	0,3	-0,31	0,1	0,3	0,0	0,3	0,1	0,19
	Asie australe	15,8	0,4	4,2	-3,8	1,5	-0,27	16,2	18,2	4,5	13,7	1,1	0,78
Asie sud-orientale	Indonésie	4,8	-2,1	-0,2	-1,9	0,3	-0,14	2,7	3,9	-0,2	4,1	0,2	0,41
	Malaisie	0	1,5	0,9	0,7	1,6	1,07	1,6	1,9	2,1	-0,3	2,5	-0,21
	Myanmar	0,1	0,4	0,4	0	0,9	0,04	0,6	0,2	0,7	-0,6	0,7	-0,34
	Philippines	0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,1	-0,06	0,0	0,2	0,0	0,2	0	0,19
	Thaïlande	20,3	3,1	4,5	-1,4	0,7	-0,04	23,5	-14,9	-2,7	-12,3	0,7	-0,42
	Viet Nam	1,8	-0,9	0,1	-1,0	0,6	-0,29	0,9	2,3	2,0	0,3	0,3	0,03
Asie sud-orientale	27,4	1,8	2,7	-0,9	0,6	-0,02	29,2	-6,5	2,3	-8,8	0,6	-0,17	
Océanie	Australie	0,2	-0,1	0,1	-0,3	1,3	-1,00	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3	0,11
	Nouvelle-Calédonie	0	0	0	0	3,0	1,48	0,0	0,1	0,2	-0,1	4,0	-1,46
	Océanie	0,2	-0,1	0,1	-0,2	1,3	-0,83	0,1	0,3	0,2	0,1	0,5	0,18

Autres pays

Des informations sur la performance des exportations de crevettes d'élevage congelées par d'autres pays sur le marché de l'UE sont données dans le Tableau 7.

Dominance régionale dans le marché de l'Union européenne

Pour ce qui est du pouvoir de marché, trois régions ont réduit leurs parts de marché pendant toute la durée de l'étude (Amérique du Sud de 50 à 31 pour cent, Asie sud-orientale de 27 à 23 pour cent, et Asie orientale de 4,8 à 2,1 pour cent); les autres cinq régions ont augmenté leurs parts (Asie australe de 16 à 34 pour cent, Amérique centrale de 1,9 à 6,3 pour cent, Moyen-Orient de pratiquement zéro à 2,2 pour cent, Afrique de 0,1 à 0,9 pour cent, et Océanie de 0,2 à 0,4 pour cent).

Pour ce qui est de l'avantage comparatif révélé, le marché de l'UE est plus diversifié que les marchés japonais et américain. Alors que les pays avec un fort avantage comparatif dans les marchés japonais et américain sont concentrés respectivement dans les régions Asie-Pacifique et latino-américaines, il y a eu au moins un pays de chaque région (sauf l'Asie orientale) faisant preuve d'un fort avantage comparatif dans

le marché de l'UE pendant toute la période allant du début des années 90 au début des années 2000 (le Costa Rica et le Guatemala en Amérique centrale; la Colombie, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela (République bolivarienne du) en Amérique latine; l'Iran (République islamique d') au Moyen-Orient; le Bangladesh en Asie australe; la Malaisie en Asie sud-orientale; la Nouvelle-Calédonie en Océanie; et Madagascar en Afrique). Même la Corée du Sud en Asie orientale a réalisé de très importants gains d'avantage comparatif au début des années 2000 (Tableau 7).

Cinq des neuf pays avec un faible avantage comparatif dans le marché de l'UE pendant toute la durée de l'étude sont en Asie sud-orientale (Indonésie, Myanmar, Philippines, Thaïlande et Viet Nam); les autres quatre pays sont le Mexique, Panama, la Chine et le Sri Lanka.

Intensité de la compétition

Comme pour les marchés japonais et américain, le marché de l'UE est lui aussi devenu de plus en plus compétitif, surtout au début des années 2000 (Figure 5d). Alors que les quatre plus importants pays dans ces marchés contrôlaient 80 pour cent du marché vers le milieu des années 90, huit pays occupaient la même part de marché au début des années 2000.

Variation de l'avantage comparatif

D'après les indices VACR, la Nouvelle-Calédonie, la Malaisie, la Colombie, le Honduras, la Chine, le Guatemala, le Pérou, Madagascar, le Mexique et le Costa Rica ont été les 10 pays avec les meilleurs gains d'avantage comparatif dans le marché de l'UE pendant la première période. Pour la même période, l'Arabie saoudite, le Nicaragua, le Venezuela (République bolivarienne du), l'Iran (République islamique d'), le Belize, l'Australie, le Brésil, l'Inde, le Sri Lanka et le Viet Nam étaient les 10 pays avec le plus fort déclin de l'avantage comparatif (Tableau 7).

Pendant la deuxième période (du milieu des années 90 au début des années 2000), la République de Corée, le Brésil, le Bangladesh, l'Iran (République islamique d'), le Guatemala, Madagascar, le Belize, l'Indonésie, la Colombie et le Honduras étaient les 10 pays avec les plus importants gains de l'avantage comparatif dans le marché, alors que la Thaïlande, la Nouvelle-Calédonie, l'Arabie saoudite, la Chine, le Nicaragua, Myanmar, Panama, le Venezuela (République bolivarienne du), le Pérou, la Malaisie et le Mexique ont accusé des déclinés de leur avantage comparatif (Tableau 7).

3.4 RÉSUMÉ

Nous avons présenté une évaluation systématique et comparative de la performance de 28 des plus importants pays du globe pratiquant l'élevage de la crevette dans trois marchés d'exportation de crevettes d'élevage congelées (Japon, États-Unis et UE). Nous avons utilisé la part de marché comme un indicateur primaire de la performance des exportations pour mesurer le degré de dominance des pays dans un marché particulier. Nous avons identifié deux facteurs essentiels du degré de dominance, «l'avantage dimensionnel» et «l'avantage comparatif». D'un point de vue dynamique, nous avons utilisé la variation dans le temps des parts de marché pour mesurer les changements du pouvoir de marché; nous avons aussi décomposé la variation globale de la part de marché en «variation dimensionnelle» et «variation structurelle» pour identifier les sources «dimensionnelles» et «structurelles» de la variation. Nous avons aussi défini les indices de la VACR pour comparer la variation de l'avantage comparatif des pays au fil du temps.

Nous avons déduit que les trois marchés sont devenus plus compétitifs entre le début des années 90 et le début des années 2000, en ce sens que le pouvoir de marché est devenu moins concentré. Nous avons aussi déduit que les pays de la région

Asie-Pacifique dominant fortement le marché japonais en termes non seulement de pouvoir de marché mais aussi d'avantage comparatif. Nous avons également estimé que la plupart des pays ayant un fort avantage comparatif dans le marché des États-Unis se trouvent en Amérique latine alors que la plupart des pays latino-américains jouissent d'un fort avantage sur le marché des États-Unis. Cependant, nous n'avons pas trouvé trace de l'évidence d'un schéma régional de dominance de l'avantage comparatif dans le marché de l'UE.

Pour des raisons d'espace disponible, nous avons seulement examiné la performance de quelques-uns des principaux pays exportateurs de crevettes d'élevage dans chacun des trois marchés; les résultats de l'analyse pour l'ensemble des 28 pays étudiés sont rapportés dans les Tableaux 5, 6 et 7.

Le compte rendu systématique et comparatif de la performance des exportations de crevettes d'élevage congelées des pays donné ici représente un effort initial en matière de recherche; d'ultérieurs efforts dans ce domaine pour sonder plus en détail les exportateurs et les marchés sont nécessaires pour expliquer la performance et identifier les forces motrices derrière les dynamiques de marché.